



ENVIRONNEMENT

Le Congo clarifie sa position avant la COP 21

Pays leader dans la sous-région d'Afrique centrale en matière de gestion forestière et des politiques de développement durable, le Congo entend jouer sa partition à la COP 21, prévue pour le mois de décembre à Paris, en France. Au cours d'un échange, mardi, avec une délégation de l'Union européenne à Brazzaville, le ministre de l'Économie forestière et du développement durable, Henri Djombo, a précisé que le Congo n'est pas un problème, mais plutôt une solution dans le cadre de la lutte contre le réchauffement climatique. « *Ceux qui sont à l'origine de la pollution sont des pays industrialisés qui doivent mettre la main à la poche pour d'abord réduire leurs émissions, et ensuite aider les pays qui subissent les effets de ce changement climatique à pouvoir s'adapter et mettre en place leur propre programme d'atténuation* », a-t-il déclaré à la presse. [Page 6](#)



Une délégation de l'Union européenne et le ministre de l'Économie forestière et du développement durable, à Brazzaville

RÉFORME DES INSTITUTIONS

Joseph Kignoumbi Kia Mboungou appelle les acteurs politiques à l'apaisement

Devant les positions tranchées des deux camps opposés sur le référendum et le changement de la Constitution, le président de l'association « La Chaîne », Joseph Kignoumbi Kia-Mboungou, a lancé un appel aux acteurs politiques de tous bords afin, a-t-il déclaré, d'épargner le Congo de toutes formes de violences. À l'occasion d'une conférence de presse qu'il a animée hier, Joseph Kignoumbi Kia-Mboungou qui dit avoir pris

langue aussi bien avec les représentants de la majorité présidentielle qu'avec ceux de l'opposition, estime qu'il est temps pour tous de revenir à la case départ pour améliorer la gouvernance électorale avant la convocation des scrutins. « ... *De ce débat qui nous divise profondément, j'ai une haute conscience des risques que nous faisons courir à notre pays si nous ne faisons rien pour le sauver d'une dérive* », a indiqué le président de « La Chaîne ». [Page 3](#)

ÉCHANGES COMMERCIAUX

La Cicos œuvre à la réduction des coûts de transport dans le Bassin du Congo

En vue d'améliorer la sécurité de la navigation le long du bassin du fleuve Congo-Oubangui-Sangha et réduire les coûts et les délais de transport, la Commission internationale du Bassin du Congo-Oubangui-Sangha (Cicos) propose aux pays membres un dispositif de facilitation des échanges.

Le secrétaire général de cette organisation, Simon Sakibébé, a indiqué, au cours d'un atelier organisé mercredi à Brazzaville, que le programme contribuera à la croissance économique à travers la libre circulation des marchandises. [Page 5](#)



LIGUE AFRICAINE DES CHAMPIONS

Étoile du Congo rétablie dans ses droits

À la suite à la menace brandie par le Tribunal arbitral de sports (TAS) d'écarter Étoile du Congo de la compétition de la Ligue africaine des champions pour la saison 2015-2016, les dirigeants de ce club ont annoncé le versement de 4.800.000 FCFA d'amende consécutive

au contentieux qui l'opposait à Carat et aux avocats de la Fécofoot. Le Club du président Hamadi Baba qui courait le risque de se faire remplacer par la Jeunesse sportive de Talangai, classée troisième du championnat national Ligue 1, a ainsi recouvré ses droits. [Page 16](#)

Sommaire

PROMOTION DE LA FEMME

Des recommandations pour améliorer la situation des veuves au Congo

[Page 7](#)

ÉDITORIAL

Pronostic

[Page 2](#)

ÉDITORIAL

Pronostic

Tout indique désormais que le référendum du 25 octobre confirmera de façon nette, indiscutable la volonté des citoyens congolais de moderniser leurs institutions. Même s'il est impossible de dire aujourd'hui combien d'entre eux se rendront dans les bureaux de vote pour déposer leur bulletin dans l'urne, la multiplication des prises de position en faveur du « oui » et la mobilisation évidente de l'électorat ne laisse guère de doute sur ce point. Ceci explique, entre nous soit dit, pourquoi de nombreuses personnalités qui avaient position plus ou moins publiquement contre le principe même du référendum tiennent aujourd'hui des propos nettement moins engagés, nettement plus raisonnables.

Il est probable que la campagne en cours sur toute l'étendue du territoire verra les lignes bouger sérieusement au sein de la classe politique congolaise : d'abord parce que le texte de la nouvelle Constitution contient nombre de dispositions dont il est difficile de contester l'utilité et la pertinence ; ensuite, et peut-être surtout, parce que l'attitude des responsables politiques, au sein de l'opposition comme de la majorité, déterminera pour une large part la place qu'ils, ou elles, occuperont demain dans la gouvernance de notre pays.

En refusant au peuple congolais le droit de se prononcer par référendum sur l'évolution de ses institutions, l'opposition radicale a sabré sa dernière chance de jouer un rôle quelconque dans la vie politique à venir du Congo. Elle a, en effet, commis une double faute : (1) s'enliser dans le déni de la démocratie en tentant d'empêcher la tenue du référendum, (2) avoir mené depuis l'étranger et sur les réseaux sociaux une bataille perdue d'avance en croyant naïvement que la pression extérieure empêcherait les plus hautes autorités de la République d'aller jusqu'au bout de leur propos novateur.

Il n'en va pas de même, fort heureusement, pour l'opposition modérée, la vraie, qui n'a pas dissimulé ses doutes à propos de ce changement mais qui a joué la carte de la démocratie en ne tentant pas d'empêcher les citoyens de se prononcer librement. Lorsque le moment sera venu de former un nouveau gouvernement, il est probable qu'elle tirera les bénéfices de ce comportement citoyen.

Les mois à venir diront si ce pronostic était juste.

Les Dépêches de Brazzaville

RÉFÉRENDUM CONSTITUTIONNEL

Josué Rodrigue Nguonimba s'assure le « oui » de Djambala



Josué Rodrigue Nguonimba, au centre, avec les autres responsables politiques dont Ernest Abandzounou (chemise en pagne) à Djambala

Le numéro un de l'Union des forces démocratiques en a fait son cheval de bataille : obtenir de ses militants de Djambala et ses environs une participation massive au référendum du 25 octobre prochain avec un « oui » au projet de Constitution.

Josué Rodrigue Nguonimba y a séjourné, le 13 octobre, à l'occasion de la « journée culturelle de Djambala ». L'événement a scellé la fraternité des filles et fils du chef-lieu des Plateaux comme le prouve l'image du jour renvoyée par le tandem « Nguonimba - Abandzounou ». Actuellement ambassadeur du Congo au Tchad, Ernest Abandzounou, ancien dirigeant de l'UFD et dé-

puté de Djambala, tenait aussi à apporter sa pierre à l'édifice.

Autre symbole de cette fraternité : le match de football qui a opposé Cara et Espoir d'Angonou. Le match s'est soldé par la victoire de Cara, 5-3, à l'issue des tirs aux buts. Derrière cette rencontre sportive la volonté de mobiliser la jeunesse autour des valeurs et idéaux que sont l'unité et la paix.

Pour donner tout son sens à la « Journée culturelle », Djambala a affiché les couleurs à travers les différentes danses qui font sa richesse sur ce plan. Des moments d'exhibition et de liesse chez une population qui n'a pas caché son adhésion à la « vision

du chef de l'État de conduire le Congo vers des horizons meilleurs. »

Un engagement dont voulait s'assurer Josué Rodrigue Nguonimba au nom de l'UFD qui fait partie de la majorité présidentielle. À son tour, il a délivré à ses mandants le même message que celui du 10 octobre au Boulevard Alfred Raoul à Brazzaville : « Allez voter OUI le 25 octobre ! »

Il faut signaler qu'au même moment, l'opposition tenait, elle aussi, son meeting dans la localité pour sensibiliser ses militants au « Non » au changement de la Constitution.

Jocelyn Francis Wabout

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo,
Clotilde Ibara, Norbert Biembedi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina,
Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama
(chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Josiane Mambou Loukoula
Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa

Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula
(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang
Service Culture et arts : Bruno Okokana
(chef de service),
Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué
(chef de service), Romonique Nerplat Makaya
Service Enquête : Quentin Loubou
(chef de service), Rock Ngassakys
Chronique littéraire : Meryll Mezath
(chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki,
Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo
Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordinateur : Alain Diasso

Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa

Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Marcel Myande,
Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya
n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa
- RDC - Tél. (+243) 015 166 200
Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa,
Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma
Administration : Béatrice Ysnel

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi

Suivi des fournisseurs : Farel Mboko

Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna,
Mildred Moukenga
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Mot-signet, Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mombélé Ngon

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef du service préresse : Eudes Banzouzi
Chef de production : François Diatoulou Mayola
Gestion des stocks : Elvy Bombete

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

RÉFÉRENDUM CONSTITUTIONNEL

Joseph Kignoumbi Kia Mboundou : « Nous nous trouvons à un moment charnière de la vie politique nationale »

Le président national de l'Association « La Chaine », Joseph Kignoumbi Kia Mboundou, a lancé le 14 octobre un appel à l'endroit de la classe politique congolaise à préserver la paix en cette période dominée par le débat sur le référendum constitutionnel.



Joseph Kignoumbi Kia Mboundou

Pour l'essentiel, il a appelé les acteurs politiques à l'apaisement, affirmant au passage qu'il a pris le temps d'échanger avec les responsables de la majorité présidentielle et de l'opposition. Selon le conférencier les deux camps prêchent la paix. Joseph Kignoumbi pense qu'il est nécessaire de revenir à la case de départ pour revoir les conclusions des différents dialogues depuis Ewo jusqu'à Sibiti afin d'améliorer la gouvernance

électorale avant de convoquer un scrutin. Pour lui, la démarche politique actuelle est « suicidaire », parce qu'elle conduit à l'impasse. Dans la perspective de règlement de cette crise politique, il a cependant proposé de revenir sur « l'idéal républicain ». Répondant à la question d'un journaliste sur le fait que la campagne référendaire est déjà engagée et le retour en arrière ne semble pas possible, le conférencier

a répondu : « Le clou de ce cheminement forcé étant, aujourd'hui, l'appel au référendum pour que les Congolais se prononcent sur la nouvelle Constitution qui devrait consacrer dorénavant une nouvelle République. Au regard du contexte politique actuel, nous nous trouvons une fois de plus à un moment charnière de la vie politique nationale dont le cynisme de la majorité présidentielle trouve son opposition dans l'intransigeance des forces opposées au projet du référendum et du changement de la Constitution ».

Opposée au changement de la Constitution du 20 janvier 2002, Joseph Kignoumbi Kia Mboundou a proposé une approche de solution à la crise politique actuelle en ces termes : « Face à la crise actuelle, née de l'intrusion du débat sur le changement de la Constitution, nous devons nous surpasser pour avoir l'intelligence collective qui nous permettra de mettre en perspective les conditions d'un consensus national pour régler pacifi-

quement cette contradiction majeure, dans l'intérêt bien compris de la classe politique et surtout du peuple congolais ».

«J'ai conscience des risques que nous faisons courir à notre pays»

Et de préciser : « La crise politique que nous vivons actuellement est une crise de confiance des Congolais à l'égard des hommes politiques. Elle n'est en réalité que la conséquence d'un mal chronique, né des appétits du pouvoir et des intérêts particuliers des uns et des autres. De ce débat qui nous divise profondément, j'ai une haute conscience des risques que nous faisons courir à notre pays si nous ne faisons rien pour le sauver d'une dérive. Ne pas reconnaître cette évidence, c'est accepter d'être terrorisé par les mots ».

Pour le conférencier, la division politique actuelle peut se résorber sous deux conditions : la majorité doit cesser de développer une argumentation viciée pour manipuler l'opinion nationale et reconnaître que sur la gouvernance électorale, les conclusions des consensus d'Ewo et de Dolisie ont été actées de nouveau au

dialogue de Sibiti. « L'application à la lettre des recommandations sur la gouvernance électorale issues du dialogue de Sibiti, à savoir : la mise en place d'un comité de suivi des conclusions de Sibiti et la mise en place d'une commission électorale indépendante pérenne et jouissant d'une autonomie financière peuvent également concourir à l'apaisement », a-t-il conclu.

Notons que le président de La Chaine a fait son introspection en avouant qu'il tenait, il y a quelques années des discours sévères à l'égard du pouvoir actuel. « Par le passé, j'avais été très fougueux et agressif à l'égard du pouvoir actuel pendant les cinq premières années de ma présence comme député au Parlement. Mais aujourd'hui, avec la raison, le temps qui passe et l'expérience acquise, j'ai appris à maîtriser mes impulsions tout en restant foncièrement le même, sans me compromettre dans quelque arrangement que ce soit. Aujourd'hui comme hier, droit dans mes bottes, je sais et je dois toujours choisir où est l'intérêt du Congo ».

Josiane Mambou Loukoula

William Bongho : « l'histoire d'un peuple ne s'écrit pas forcément avec du sang »

À la faveur de sa sortie officielle, le 13 octobre à Brazzaville, la plateforme de la société civile dénommée « Le Congo d'abord, le peuple avant tout » (CDPAT) a choisi d'aller à la rencontre de tous les Congolais pour leur expliquer le bien-fondé de l'évolution des institutions.

Selon William John Bongho, président-coordonnateur de cette coalition de la société civile, les Congolais craignent de dialoguer entre eux. Et de dire que c'est ce manque d'échanges qui est parfois à l'origine de certains comportements blâmables observés dans notre société. Il a exhorté les Congolais autour de cet objectif non négligeable. William John Bongho a indiqué qu'à l'étape où se trouve le Congo aujourd'hui, frontalement divisé sur la question du changement ou non de la Constitution, il est nécessaire de revisiter son histoire récente pour ne plus retomber dans les travers du passé.

« Le président de la République, Denis Sassou

N'Guesso, de par sa fonction, son expérience et son autorité est le seul que nous avons au Congo, capable de faire passer ce cap difficile mais nécessaire, dangereux mais indispensable pour l'avenir du pays, sans que rien ne casse, sans qu'une seule goutte de sang d'un Congolais ne soit versée. Il a donc cette lourde responsabilité », a-t-il insisté. Le président-coordonnateur de cette plateforme, William John Bongho, a invité les Congolais à devenir des acteurs de l'histoire de leur pays et à s'approprier le débat sur le changement ou non de la Constitution.

« Nous allons, de ce fait, prouver à la face du monde que l'histoire d'un peuple ne



William John Bongho

s'écrit pas forcément avec du sang. Je vous exhorte d'écumer les villages, les villes et les quartiers et partout où vivent les Congolais pour leur faire comprendre que

ce qui compte pour nous, c'est le Congo », a-t-il conclu. Que signifie la CDPAT ? La CDPAT regroupe près d'une centaine d'associations de la société civile.

Son objectif : rassembler les Congolais autour d'une vision commune fondée sur le « vivre ensemble ». « Si vous avez encore le moindre doute sur notre vision, la moindre hésitation et le moindre soupçon d'incompréhension, notre logo est là pour achever de vous instruire : sur fond bleu, une couleur qui symbolise le rêve, la sagesse et la sérénité. Vous avez douze personnes qui se tiennent la main, formant un cercle qui entoure le Congo dans ses couleurs : vert, jaune et rouge. Les douze personnes représentent les douze départements du Congo qui, unis, encerclent, protègent et préservent le Congo », a expliqué le coordonnateur adjoint, Arsène Bikoué.

Notons que la CDPAT est une dynamique portée par Synergie et Développement de l'Afrique (SDA).

Roger Ngombé

SIAT GABON

ETATS FINANCIERS SIMPLIFIES AU 30 JUIN 2015

BILAN (MFCFA)					
ACTIF	30.06.2015	31.12.2014	PASSIF	30.06.2015	31.12.2014
Charges immobilisées	1 589	1 585	Capital	39 000	39 000
Immobilisations incorporelles	1 544	1 667	Prime de fusion	2 081	2 081
Immobilisations corporelles	79 461	78 560	Ecart de réévaluation	6 924	6 924
Immobilisations financières	403	404	Réserves indisponibles	1 208	1 208
Stocks	9 952	9 568	Réserves libres	0	0
Créances et emplois assimilés	2 628	7 402	Report à nouveau	-10 196	3 574
Trésorerie Actif	1 197	2 777	Résultat net de l'exercice	-2 301	-13 770
Ecart de conversion actif	0	0	Emprunt	9 053	10 520
			Autres dettes financières	0	30
			Provisions pour risques et charges	1 234	1 105
			Passif circulant	45 115	43 946
			Trésorerie Passif	4 656	7 346
			Ecart de conversion passif	0	0
TOTAL ACTIF	96 774	101 963	TOTAL PASSIF	96 774	101 963

COMPTE DE RESULTAT (MFCFA)					
PRODUITS	30.06.2015	30.06.2014	CHARGES	30.06.2015	30.06.2014
Ventes de marchandises			Achats de marchandises et variation de stocks		
Ventes de produits fabriqués	11 219	11 062	Achats de matière et variation de stock	1 409	1 871
Travaux, Services vendus	44	18	Autres achats et variation de stock	3 829	5 867
Produits accessoires	6	59	Transports	585	860
Sous-total Chiffre d'affaires	11 270	11 139	Service extérieurs	6 262	7 229
Production stockée	-4	707	Impôts et taxes	1 565	1 142
Production immobilisée	2 674	2 945	Autres charges	660	307
Autres produits	4 203	271			
Sous-total Autres Produits	6 873	3 923			
S/TOTAL	18 143	15 061	S/TOTAL	14 309	17 276

Valeur Ajoutée				3 833	-2 214
			Charges de personnel	1 829	1 992
Excédent Brut d'Exploitation				2 004	-4 206
Reprise de provisions	229	281			
Transfert de charges	280	622			
Dotation aux Amortissements et provisions				3 605	3 657
S/total	509	903		3 605	3 657
RESULTAT D'EXPLOITATION				-1 092	-6 960

Revenus financiers	0	0	Frais financiers	816	1 096
Gains de change	5	27	Perte de change		2
Reprise de provision	54				
Transfert de charges	0	0	Dotations aux amort. & Provisions	301	1 339
S/Total	59	27		1 117	2 437
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES				-2 150	-9 370

Plus value de cession	0,00	125	Moins-value de cession	105	193
Produits H.A.O			Charges H.A.O	47	37
			Impôts sur le résultat	0	0
S/total	0	125		151	230
BENEFICE NET				-2 301	-9 475

TABLEAU FINANCIER DES RESSOURCES ET EMPLOIS

CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT GLOBALE	Emplois		Ressources	
Frais financiers	816		Excédent brut d'Exploitation	2 004
Pertes de change	0		Transfert de charges d'exploitation	280
charges H.A.O	47		Revenus financiers	0
Impôts sur le résultat			Gains de change	5
			Produits H.A.O	0
Total (I)	862		Total (II)	2 289
			C.A.F.G. (II-I)	1 427

VARIATION DE BESOIN DE FINANCEMENT				
			Variation globale nette des stocks	-423
Variation globale nette des dettes	-1 169		Variation globale nette des créances	4 722
Total	-1 169		Total	4 299
			VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT	-5 468
			Excédent Brut d'Exploitation	2 004
			-Production immobilisée	2 674
			Excédent de trésorerie d'exploitation	4 798

RESSOURCES DE FINANCEMENT				
Investissement total	4 325		Variation du besoin de financement	5 468
Dividendes	0		C.A.F.G.	1 427
Emplois financiers	1 459		autres dettes financières	0
Total	5 784		Total	6 895
			Excédent de financement	1 110
			Variation de la trésorerie	1 110

Ces états financiers de synthèse ont été audités par les Commissaires aux comptes de SIAT Gabon

ETAT ANNEXE

I. Informations Générales

La société SIAT GABON S.A. est une société de droit gabonais qui exerce les 3 activités suivantes:

- La culture de l'hévéa et la commercialisation de caoutchouc granulé;
- La culture de l'huile de palme, la fabrication et la commercialisation au Gabon de l'huile de palme raffinée; du savon;
- L'élevage



IDÉES- FORCES, SUJETS EN DÉBAT

Anecdotes, petites phrases, cris du coeur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société

« Lorsqu'un mouvement clair ne vient pas du haut, la tentation en bas est le conservatisme et l'attentisme. »

Pierre-Yves Cossé, ancien commissaire au Plan (France), La Tribune, 12 octobre 2015

« Une Russie affaiblie constitue un immense danger »

Winston Churchill, homme d'État britannique, discours du 16 novembre 1937, cité dans Le Monde diplomatique

« L'engagement des intellectuels dans le débat public n'a jamais été une promenade de santé... »

Laurent Bouvet, professeur de science politique à l'université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines, Le Monde, 19 septembre 2015

« La véritable opposition émerge désormais en dehors du champ des partis politiques conventionnels, sous la forme de mouvements sociaux, de manifestations, de mobilisations populaires »

Article collectif, Le Monde diplomatique, janvier 2015

« Les fonctionnaires africains ont baissé les bras depuis si longtemps qu'ils ne s'en souviennent même plus. En fait, c'est le modèle de l'État néocolonial qu'ils servent mécaniquement qu'il faut aujourd'hui interroger et réformer profondément. »

Amadou Tidiane Wone, ancien ministre sénégalais, Le Quotidien, 1^{er} octobre 2015

AFRIQUE CENTRALE

Des dispositifs pour faciliter la navigation sur le fleuve Congo

Dans le souci d'améliorer la sécurité de la navigation, réduire les coûts et les délais de transport, accroître les échanges commerciaux sur les voies d'eau intérieures, la Commission internationale du Bassin du Congo-Oubangui-Sangha (Cicos) a mis sur pied un programme avec des propositions concrètes.

C'est à cet effet que le secrétaire général de cette organisation sous-régionale a organisé le 14 octobre à Brazzaville, un atelier régional de sensibilisation, afin de recueillir l'avis de ses pays membres, quant à la mise en œuvre de ce programme d'appui visant à faciliter la navigabilité. Constitués de deux composants, le premier élément de ce projet porte sur la mise en place de l'observatoire des barrières non physiques, un instrument qui permet de fournir aux Etats membres, des informations fiables sur les pratiques anormales susceptibles d'entraver la fluidité du trafic fluvial, à travers des indicateurs permettant de prendre des mesures correctives.

Le second concerne la mise en place d'un système commun de radiocommunication ayant comme

but d'échanger les informations nautiques entre les bateaux et la terre pour l'identification automatique des problèmes, avant de trouver des solutions de repérage. « L'objectif de cet atelier est d'obtenir l'approbation des États membres de la Cicos dans la mise en œuvre des deux composantes du projet, et de valider le plan d'action à mettre en œuvre durant les années à venir ainsi que le budget », a expliqué le secrétaire général de la Cicos, Simon Sakibébé.

Représentant le commissaire aux infrastructures de la commission de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac), Mahamat Ahmat Ismail a, quant à lui, souligné que la facilitation de la navigation sur le fleuve Congo contribuera à la croissance économique grâce notamment à la libre circulation des marchandises.

Présidant les travaux d'ouverture, le directeur de cabinet du ministre congolais des Transports, Bruno Roger Ongoly a souligné que la mise en œuvre de ces deux outils permettront aux pays membres de disposer des informations fiables sur les conditions

d'utilisation des voies navigables du Bassin du Congo, et mener les bateaux de commerce à utiliser la même fréquence radio en vue d'améliorer la sécurité de la navigation. Pour sa réussite, ce projet bénéficie de l'appui financier de l'Union européenne dans le cadre des Programmes d'appui au commerce et à l'intégration économique puis celui de l'Indicatif régional, s'inscrivant dans les objectifs du Programme économique de la Cémac. Selon un constat fait, les amateurs et propriétaires des unités fluviales qui exploitent les voies navigables du Bassin du Congo sont confrontés aux nombreuses difficultés dues entre autres à l'ensablement.

Rappelons que le bassin du Congo est le deuxième bassin hydraulique le plus puissant au monde après l'Amazonie avec un débit moyen de 41.000 m³/seconde en haute saison et 38.000 m³/seconde en saison sèche. Il est doté d'un réseau hydraulique très dense avec des voies navigables estimées à plus de 25000 Km à l'état naturel dont 15000 classifiés, sur lesquelles naviguent plus de 10.000 bateaux.

Lopelle Mboussa Gassia

RÉFÉRENDUM CONSTITUTIONNEL

La synergie des élus locaux invite le peuple congolais à cultiver l'esprit du patriotisme

Pour tirer l'attention du peuple congolais quant aux effets négatifs que peut engendrer la recrudescence des conflits dans un pays, le bureau exécutif de la synergie des élus locaux pour la conciliation du peuple a rendu public un message, le mardi 13 octobre à Brazzaville.

Dans ce message, le bureau appelle les populations à pratiquer l'esprit nationaliste et patriotique, en vue de soutenir et consolider les valeurs de paix. Car, selon l'histoire du pays, le Congo a connu beaucoup d'années sombres, notamment en 1959, 1993, 1997 et 1998. « C'est pourquoi, nous souhaitons que dans le même élan, chacun, où qu'il se trouve, a intérêt à cultiver l'esprit de



tolérance et de compréhension mutuelle. À qui profiterait une situation dramatique qui arriverait dans le pays ? Nous pensons que le Congo est un et indivisible. Soyons donc fier

d'être Congolais », a précisé le vice-président et porte parole de la synergie des élus locaux, Kabikissa Guy Sosthène. Tout en précisant que le combat actuel est de préserver la paix et le bien-être des Congolais. Le débat sur le changement ou non de la Constitution du 20 janvier 2002 et sur la tenue du référendum semble vouloir encore réunir les conditions pour un nouveau conflit dans le pays. « La synergie des élus locaux s'engage pour sa part à concilier les uns et les autres pour sauvegarder la paix et la cohésion nationale à travers l'organisation des ateliers d'éducation en milieu urbain et rural. Que Dieu bénisse le Congo ! », a ainsi conclu, le vice-président.

Rock Ngassakys

ABONNEZ-VOUS

Votre journal au bureau ou à domicile

Contact : 05 532 01 09

Brazzaville

84, Boulevard Denis Sassou N'Guesso, Mpila Centre ville

Bureau de Pointe-Noire

Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).

Tél. (+242) 06 963 31 34

Les Dépêches de Brazzaville
L'actualité au quotidien

DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIERE !

L'IPRC organise à Brazzaville et à Pointe-Noire des séminaires de formation selon le programme ci-dessous. Pour les inscriptions* et pour tous renseignements, contactez-nous aux coordonnées suivantes :
Tél. 06 913 81 45 | 06 992 04 91 - Email : inscription@iprc-training.org



Une expertise à votre portée

INTITULE DE LA FORMATION

DUREE

PERIODE

Comment répondre efficacement à un appel d'offres des marchés publics ?

5 jours

2 au 6 novembre 2015

La conduite du changement dans les organisations

3 jours

11 au 13 novembre 2015

Pratique de la gestion des stocks et des approvisionnements

4 jours

16 au 19 novembre 2015

Négocier avec ses fournisseurs stratégiques

3 jours

18 au 20 novembre 2015

La responsabilité sociétale des entreprises

5 jours

23 au 27 novembre 2015

* Possibilité de remise pour plusieurs participants d'une même structure.

LA COP21 DE PARIS

Le Congo et l'Union européenne convergent leurs positions

La gestion durable des réserves forestières et la contribution du Congo à la conférence internationale sur le changement climatique (COP21), en décembre prochain, à Paris, ont été évoquées au cours d'une rencontre, le 13 octobre, à Brazzaville, entre le ministre congolais de l'Économie forestière, Henri Djombo, et une délégation européenne conduite par l'ambassadeur de l'UE au Congo, Saskia de Lang.

Les dirigeants du monde vont se réunir au mois de décembre 2015, dans la capitale française, pour tenter de trouver un accord historique dans le cadre de la lutte contre le réchauffement de notre planète. L'objectif est de contenir le réchauffement global de la terre en deçà de 2°C. « Nous avons, comme on peut le constater, une convergence de vue sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre afin que nous puissions maîtriser la température mondiale globale à l'horizon 2050 et à la fin du siècle », a indiqué le ministre congolais de l'Économie forestière et du développement durable, Henri Djombo.

Le choix de la République du

Congo, explique Henri Djombo, est significatif car le pays est le leader sous-régional en matière de la gestion forestière et d'autres politiques de conservation des réserves naturelles et de développement durable.

« Nous ne sommes pas le problème, mais nous sommes plutôt la solution dans le cadre de la lutte contre ce phénomène de réchauffement climatique. Ceux qui sont à l'origine de cette pollution, sont des pays industrialisés qui doivent mettre la main dans la poche pour d'abord réduire leurs émissions, et ensuite à aider les pays qui subissent les effets de ce changement à pouvoir s'adapter et mettre en place leur propre programme d'atténuation... », a insisté le ministre de l'Économie forestière.

« L'urgence est d'obtenir des contributions nationales qui représentent l'effort de chaque pays. Le financement de la lutte contre le changement climatique sera enfin une composante déterminante : Une étape a été franchie avec la première capitalisation du Fonds vert à hauteur



Le ministre s'entretenant avec ses hôtes

de 9,3 milliards de dollars, dont près d'un milliard de la France. », avait estimé l'ambassadeur itinérant pour le climat en Afrique, Stéphane Gompertz, lors d'une mission de travail fin avril dernier, à Brazzaville.

« Si nous n'agissons pas maintenant, la terre court à la catastrophe. Les pays les moins avancés seront les plus touchés. Il n'y a pas un plan B, tout comme il n'y a pas une planète B. », avait insisté le diplomate français. « Les contributions de l'État congolais et de l'ensemble de la région (Bassin du Congo), seront envoyées au gouvernement français en prélude à la

COP21 », a rassuré le ministre Djombo avant de saluer l'excellence des relations entre le Congo et l'UE en matière environnementale. L'Europe contribue au financement du budget alloué à la gestion durable des forêts congolaises, et elle intervient principalement dans le Parc national Odzala-Kokoua. Dans le cadre du 11^{ème} fonds européen de développement (FED), Saskia De Lang a présenté le 14 octobre les opportunités de financements dans le domaine des infrastructures au ministre à la présidence chargée de l'Aménagement du territoire et de la Délégation générale aux

Grands travaux, Jean Jacques Bouya.

Quelques projets ont été épinglés pour lesquels la participation de l'UE a été sollicitée, il s'agit de finaliser la route Ketta Djoum frontière Cameroun ; la route Dolisie-Milamila-Kibangu et frontière Gabon, à partir de Milamila étant donné que le premier tronçon est financé par la Banque africaine de développement ; Kinkala-Mindouli dont les travaux sont chancelants.

D'autres financements sont aussi requis pour la réalisation des études de faisabilité pour la construction des routes Pointe-Noire-Ouessou et la route Dolisie-Londelakaye sur les deux voies République démocratique du Congo et Gabon.

L'UE est prête à accompagner la municipalisation accélérée du Congo dans son volet assainissement et le ministère a proposé la ville de Nkayi dans la Bouenza, menacée d'érosion.

Notons que l'ambassadeur de l'Union européenne passe dans certains ministères clés pour discuter de ce programme au bénéfice de l'Afrique centrale.

Fiacre Kombo
et Nancy France Loutoumba



AVIS D'APPEL D'OFFRES AFRO AFRO/053/2015

RECRUTEMENT D'UNE ENTREPRISE CHARGÉE DE L'EXECUTION DES TRAVAUX D'INSTALLATION D'UN SYSTEME CENTRAL DE CLIMATISATION A EAU GLACEE AU BUREAU REGIONAL POUR L'AFRIQUE DE L'OMS, BRAZZAVILLE, REPUBLIQUE DU CONGO.

Le Bureau Régional pour l'Afrique désire recruter une entreprise chargée de l'exécution des travaux d'installation d'un système central de climatisation à eau glacée dans le bâtiment principal et à l'Estate. Le Bureau principal est un bâtiment de cinq (05) niveaux (R-1, RDC, R+1, R+2, R+3) qui est reparti en six (06) blocs (A, B, C, D, E, F).

L'Estate est un ensemble de bâtiments qui abritent principalement les bureaux des services administratifs et les ateliers.

Pour améliorer les conditions de travail du personnel, surtout en ce qui concerne le confort, quatre-vingt-cinq (85) micro-centrales de climatisation à multi-splits sont installées dans le Bureau principal pour la fourniture de l'air conditionné.

Après plusieurs années d'exploitation, ces unités de climatisation posent des problèmes d'entretien, en raison du coût prohibitif et de la rareté des pièces de rechange sur le marché. En outre, la consommation en énergie électrique de ces appareils est très importante, et il leur est reproché leur caractère non écologique du fait qu'ils utilisent comme fluide réfrigérant, le gaz R22 qui est un gaz à effet de serre. Tenant compte de ces faits, le Bureau Régional pour l'Afrique a initié, le projet d'installation d'un système central de climatisation à eau glacée dans le bâtiment principal et à l'Estate. Ce nouveau système offrira l'avantage d'être plus fiable et respectueux de l'environnement.

Les études techniques concernant ce projet ont été réalisées par un Bureau d'Etudes qui avait été recruté à cet effet. Le présent appel d'offres a pour but de permettre au Bureau régional de sélectionner une entreprise compétente pour un accord contractuel pour :

• l'exécution des travaux d'installation d'un système

central de climatisation à eau glacée dans le bâtiment principal et à l'Estate au Bureau régional de l'OMS ; et

• la dépose et l'évacuation de l'actuel système de climatisation.

Le dossier d'appel d'offres y afférant est disponible jusqu'au 9 novembre 2015, entre 9H et 13H du lundi au vendredi auprès du Bureau N° 21 à « l'Estate, OMS-AFRO », ou sur le site <https://www.ungm.org/Public/Notice/38904>

Les sociétés intéressées sont invitées à soumissionner.

L'offre devra comporter trois (3) volets :

• Le volet administratif qui comprendra les documents à fournir par chaque société soumissionnaire, à savoir :

- une copie de l'Extrait du Registre du commerce ;
- l'agrément pour les travaux de construction ;
- une copie du document d'immatriculation aux impôts (NIU) ;
- une copie de la Patente de l'année en cours ;
- une copie de l'attestation de non faillite
- une copie de l'attestation de moralité fiscale.
- l'identité bancaire.

• Le volet technique sera composé des éléments suivants :

- la mesure dans laquelle les exigences et les attentes de l'OMS ont été prises en compte de manière satisfaisante ;
- la qualité de la proposition dans son ensemble ;
- la pertinence de l'approche proposée ;
- l'expérience professionnelle et la liste des travaux similaires déjà exécutés ;
- les qualifications et les compétences du personnel clé proposé pour la mission. Les curriculum vitae devront être joints ;

- le planning des travaux détaillé des travaux faisant ressortir les différentes étapes ainsi que le nombre d'ouvriers à déployer.

• Le volet financier sera composé des éléments suivants :

- l'offre financière hors taxes des prestations qui tient compte du devis quantitatif des travaux à réaliser ;
- une attestation de caution bancaire correspondant au montant de l'avance de démarrage souhaitée. La soumission présentée sous pli fermé devra porter la mention « Confidentiel - RECRUTEMENT D'UNE ENTREPRISE CHARGÉE DE L'EXECUTION DES TRAVAUX D'INSTALLATION D'UN SYSTEME CENTRAL DE CLIMATISATION A EAU GLACEE : (AFRO/053/2015) », et devra être déposée au plus tard le 13 Novembre 2015 à 14h00 à l'adresse suivante :

Organisation mondiale de la santé
Bureau Régional pour l'Afrique

BP 6
Bureau de GMC N° 128 (1er étage)

Cité du Djoué
Brazzaville - Congo

Une visite collective des lieux sera organisée le 21 Octobre 2015 à 9 heures avec comme programme :

- 9H00 à 10H00 : séance de briefing dans le Salle de conférence N° 1 ;
 - 10H00 à 10H30 : visite de reconnaissance des lieux et ;
 - 10H30 à 11H00 : séance de questions/réponses.
- Notes : Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

Le Bureau Régional de l'Afrique de l'OMS.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Seize ONG planchent sur la gouvernance forestière

Seize organisations non gouvernementales travaillant sur les questions des ressources naturelles ont échangé du 8 au 11 Octobre à Brazzaville sur la question de la gouvernance forestière.

Au cours d'un atelier organisé par la fondation Rainforest, celle-ci a présenté à ces seize ONG une méthodologie visant à améliorer les droits des communautés locales dans le cadre de la conservation de la nature au niveau de la sous-région d'Afrique centrale. Ladite méthodologie a été ensuite débattue, revue et adoptée en vue d'être adaptée à l'avenir selon les spécificités et les expériences des ONG. « Nous avons discuté et échangé sur cette nouvelle approche méthodologique présentée par Martial Dinang, consultant de la Rainforest assisté par Maixent Agnimbat du FGDH », a indiqué Richard Bokodi responsable d'une ONG des autochtones basée à Dongou dans le département de la Likouala avant d'ajouter, « nous l'avons enrichi en tenant compte de nos spécificités et nos expériences et nous espérons que la documentation des droits humains sur le terrain se fera à l'avenir avec plus d'efficacité ».

Jean Jacques Koubemba

DROITS HUMAINS

Des recommandations pour améliorer la situation des veuves au Congo

La situation des veuves au Congo a suscité une enquête dont les conclusions ont été présentées le 14 octobre à Brazzaville au cours d'un atelier. L'initiative est du ministère de la Promotion de la femme et de l'intégration de la femme au développement, à travers la Direction générale du centre de recherche, d'information et de documentation sur la femme (DGCRIIDF), en collaboration avec le FNUAP (Fonds des Nations Unies pour la population).

L'enquête menée au mois de juillet dernier dans trois arrondissements de Brazzaville (Baongo, Moungali et Talangaï) avait pour objectifs spécifiques d'identifier les raisons des rites de veuvage ; d'analyser les effets de ces rites sur les veuves et les enfants, d'évaluer le niveau de connaissance des droits des veuves et de constituer une base de données sur le phénomène.

L'étude a concerné un échantillon de 301 femmes en majorité instruites ou croyantes. Parmi elles, 122 ont subi des maltraitances dès l'annonce du décès de leur époux. Ces femmes ont été battues, victimes des injures et privées des repas.

Cet atelier a regroupé les points focaux des différents ministères, les confessions religieuses, la société civile, les associations et les organisations non gouvernementales. Les résultats de l'enquête ont été présentés par la directrice générale du Centre de recherche, d'information et de documentation sur la femme, Joséphine Bakindissa-Nsika.

Ce que l'enquête a révélé sur le veuvage

Il ressort que pendant la période



Les participants

des funérailles 206 femmes ont été soumises à certaines exigences : notamment pleurer sans cesse, garder la tête baissée, dormir à même le sol sur une natte et se nourrir une fois par jour. Outre cela, la veuve devait verser une somme d'argent allant de 100.000 à 400.000 francs CFA à la belle-famille pour enterrer son époux. Elle prend également en charge tous les aspects vestimentaires et le cercueil de son époux décédé.

Après l'inhumation, 204 femmes ont continué à être maltraitées notamment à travers le bain de purification, le rasage de la tête et des parties intimes et appelée à rester enfermer dans la maison. 57 femmes sur 301 approuvent ces rites par respect de la tradition.

À l'issue de l'atelier, et au regard des résultats de l'enquête, quelques recommandations ont été formulées à l'endroit des pouvoirs publics, de la société civile, des ONG et associations, des confessions religieuses, des partenaires au développement

et des femmes qui sont à la fois actrices et victimes.

Aux pouvoirs publics par exemple, il a été demandé d'accélérer l'adoption de la loi sur les violences « sexospécifiques », de renforcer le dispositif juridique visant la protection des femmes et la répression des auteurs de ces maltraitances ; de vulgariser le code de la famille ; d'adopter une loi interdisant l'expulsion des veuves du domicile conjugal. Autre recommandation : la Journée internationale des veuves avec des actions de sensibilisation à la prise de conscience dans les églises, les ONG et les administrations.

Deux poids, deux mesures

Les rites de veuvage revêtent des formes diverses d'un département ou d'un groupe ethnique à un autre. Ils comportent différentes sortes de pratiques imposées par la société à la femme et applicables dès l'annonce du décès du conjoint jusqu'à la fin du deuil. Selon la tradition, les

rites de veuvage servent à honorer la mémoire du défunt, et à protéger la veuve de l'esprit de son défunt mari qui erre à la recherche de son épouse.

En Afrique, quand c'est la femme qui meurt, le veuf n'a de contraintes que d'enterrer la défunte. Les hommes ne subissent, en général, aucun rite. Ils se font raser la tête, s'abstiennent de rapports sexuels pour quelques jours. Ils sont même encouragés à se remarier au plus vite. Tandis que les veuves, quel que soit le contenu du rite de veuvage, se doivent de le suivre à la lettre pour honorer la mémoire du défunt. Elles sont forcées d'épouser l'un des frères du défunt. En cas de refus, elles se doivent de rester seules le plus longtemps possible.

Des voix s'élèvent mais sans porter

Depuis 2011, le 23 juin a été déclaré Journée internationale des veuves pour attirer l'attention sur les nombreuses difficultés que connaissent les femmes lorsqu'elles perdent leur mari. Beaucoup de personnes ignorent l'existence de cette journée dont la célébration passe sous silence. « Nulle femme ne devrait perdre son statut, ses moyens de subsistance ou ses biens au décès de son époux. Et pourtant, des millions de veuves sont maltraitées, victimes de discrimination, déshéritées ou indigentes ».

Ces propos du Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-Moon, au cours de la journée 2014 des veuves montrent à quel point ce problème de société est devenu un combat planétaire.

Yvette Reine Nzaba et Lydie Gisèle Oko



COMMUNIQUE

La Rentrée des classes est une source de difficultés financières pour les familles.

Le Crédit du Congo vous apporte une solution de financement simple, rapide et économique pour y faire face: le Crédit Rentrée Scolaire.

Avec le Crédit Rentrée Scolaire du Crédit du Congo, vous pouvez bénéficier facilement de montants allant jusqu'à 6 mois de salaire dans la limite de 6.000.000 FCFA remboursables en 11 mensualités au taux exceptionnel de 9,00% l'an HT et les frais de dossier vous seront gracieusement offerts.

Venez vite profiter de cette opportunité unique !

Offre valable du 10 Aout au 30 Novembre 2015.

Pour plus de renseignements, Rendez-vous à votre agence Crédit du Congo ou contactez-nous à l'adresse : svpinfos@creditducongo.com

CREDIT DU CONGO



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Chers abonnés,

La Direction de **Airtel Congo** a eu comme vous, la surprise de noter qu'un certain nombre de **messages à contenus politiques circulaient sur notre réseau**. **Airtel Congo** tient à apporter à la population Congolaise en général et à ses abonnés en particulier, les clarifications suivantes :

- Ces **SMS** bien qu'étant diffusés sur le réseau Airtel, ne proviennent en aucun cas de la société **Airtel Congo** et ne relèvent d'aucune de nos initiatives.
- L'initiative et la diffusion de ces **SMS** sont le fait de personnes étrangères à **Airtel Congo**, aidées par les possibilités qu'offrent les évolutions technologiques actuelles.
- Nous souhaitons par ailleurs, rappeler la vocation essentielle de **Airtel Congo** qui est d'être une société commerciale et **une entreprise citoyenne uniquement dévouée au service de ses abonnés**.

Nous tenons à remercier l'ensemble de nos abonnés pour leur **confiance sans cesse renouvelée**.

La Direction Générale

APPEL A CANDIDATURE

Code : [BZV5/10/2015](#)

PROGRAMME BGFI TALENTS PLUS

Dans le cadre la 2^{ème} Edition de notre Programme « BGFI TALENTS PLUS », BGFIBank Congo recherche des jeunes diplômés (H/F) de l'enseignement supérieur, ambitieux, talentueux et créatifs pour l'accompagner dans sa croissance et son développement afin de relever les challenges de demain !

OBJECTIFS DU PROGRAMME

Le Programme « BGFI TALENTS PLUS » à pour objectif d'**identifier**, **sélectionner** et **former** de jeunes diplômés de l'enseignement supérieur, prêts à saisir une opportunité unique de **formation pratique** aux métiers de la Banque, dans un environnement extrêmement rigoureux et exigeant, par le biais d'un **contrat d'apprentissage de 12 mois**.

PROFIL RECHERCHE

- Jeune Diplômé (H/F) de **nationalité congolaise**, âgé(e) de **26 ans maximum** et titulaire d'un **Bac + 4 minimum** en Banque, Finance & Comptabilité, Droit, Economie, Gestion, Marketing, Vente et Action Commerciale, Informatique de gestion ou Management
- Vous avez une bonne **pratique de l'anglais**, une bonne **capacité d'analyse** et un **très bon esprit de synthèse**
- Vous êtes une personne **dynamique**, vous avez une **grande ouverture d'esprit**, vous êtes **créatif**

COMPOSITION DE VOTRE DOSSIER

- Un CV actualisé et détaillé avec photographie
- Une lettre de motivation

PROCESSUS DE SELECTION

Après traitement et sélection des CV, les candidats passeront les tests et étapes suivantes :

- **Etape 1:** Tests Psychotechniques (tests d'aptitudes logique, numérique, verbale, mnésique, de raisonnement, de motivation professionnelle et de personnalité)
- **Etape 2:** Test d'anglais (uniquement ceux ayant passés avec succès l'étape 1)
- **Etape 3:** Entretiens individuels (uniquement ceux ayant passés avec succès les étapes précédentes)

COMMENT POSTULER?

Vous avez le profil recherché? vous êtes prêt à relever le challenge proposé? merci de postuler à l'adresse électronique suivante avant **le 25 OCTOBRE 2015**

recrutement.bgfibankcongo@bgfi.com ou sur notre site www.bgfi.com

OFFRE D'EMPLOIS

Code : BZV7/10/2015

ANALYSTES CREDIT (H/F)

Afin de répondre à ses objectifs de croissance, BGFIBank Congo, leader sur le secteur bancaire, recherche des Analystes crédits expérimentés.

DESCRIPTION DE L'OFFRE

Au sein de la Direction des Engagements, dans le respect de la politique risque de la banque, vous étudiez des demandes de financement. Vos missions seront les suivantes:

- Rassembler tous les éléments nécessaires à la prise de décision
- Faire l'analyse des dossiers de crédit
- S'assurer de la qualité des informations reçues auprès des tiers
- Motiver les décisions prises sur les dossiers

PROFILS RECHERCHES

- Années d'expérience: 3 à 4 ans minimum idéalement dans le même poste
- Profil: Confirmé
- Formation: Maitrise, Master, Bac+4/5
- Formation: Comptabilité, Gestion, Economie
- Qualités requises: rigueur, bonne organisation, bon relationnel, capacité d'analyse et de synthèse

COMMENT POSTULER?

- Un CV actualisé et détaillé avec photographie.
- Une lettre de motivation

Merci de postuler à l'adresse électronique suivante avant le 25 octobre 2015

recrutement.bgfibankcongo@bgfi.com ou sur notre site www.bgfi.com



www.bgfi.com



OFFRE D'EMPLOIS

Code : BZV6/10/2015

CHARGES DE RELATION CLIENTELE (H/F)

Afin de répondre à ses objectifs de croissance, BGFIBank Congo, leader sur le secteur bancaire, recherche des Chargés de relation clientèle expérimentés dans le segment des entreprises et des particuliers.

DESCRIPTION DE L'OFFRE

Au sein de la Direction Commerciale, vous développez et gérez la relation commerciale d'un portefeuille clients entreprise/particulier, tout en maîtrisant les risques et la rentabilité.

Vos missions seront les suivantes:

- Contribuer au développement commercial du portefeuille par des opérations de prospection, de fidélisation sur des entreprises ou particuliers ;
- Prospecter, développer et fidéliser le portefeuille clients ;
- Analyser la situation des entreprises/particuliers, identifier les interlocuteurs pertinents et leur proposer les solutions les plus adaptées à leurs besoins ;
- Conseiller les prospects et les clients en entretenant avec eux des relations suivies et personnalisées pour déceler leurs besoins et y répondre avec une gamme de solutions adaptées ;

- Mener les entretiens de vente et de suivi clientèle.

PROFILS RECHERCHES

- Années d'expérience: 3 à 4 ans minimum, idéalement dans le même poste
- Profil: Confirmé
- Formation: Maitrise, Master, Bac+4/5
- Formation: Gestion, Banque, Finance
- Qualités requises: bon relationnel, goût prononcé pour la relation commerciale et la gestion du risque

COMMENT POSTULER?

- Un CV actualisé et détaillé avec photographie
- Une lettre de motivation

Merci de postuler à l'adresse électronique suivante avant le 25 OCTOBRE 2015

recrutement.bgfibankcongo@bgfi.com ou sur notre site www.bgfi.com



www.bgfi.com



DANSE CONTEMPORAINE

Des ateliers de chorégraphie vont bientôt se tenir à Brazzaville

Le chorégraphe Jean Claude Kodja, alias Diako, directeur artistique de la compagnie «Plante planétaire» en partenariat avec l'Institut français du Congo, organise du 1^{er} au 13 novembre prochain des ateliers chorégraphiques de danse et mouvement de Brazzaville dont l'objectif est d'améliorer le travail des jeunes chorégraphes.

Des chorégraphes qui viendront de Brazzaville et d'ailleurs participeront à ces ateliers qu'animeront conjointement le chorégraphe Burkinabé, Salia Sanon avec l'assistance du chorégraphe congolais, Jean Claude Kodja, l'initiateur dudit projet.

Au cours de ces ateliers, des

portes-ouvertes se tiendront les matinées ; dans les après-midi interviendra le regard extérieur sur les chorégraphes des différentes compagnies puis la sélection des différents groupes de Brazzaville. Les participants seront auditionnés avant d'être sélectionnés et suivis.

« Ce projet je l'ai commencé avec Salia au Sénégal, qui a suivi mon travail ensemble avec Andrea Ouamba, chorégraphe du Congo Brazzaville. Il est toujours important d'avoir l'œil d'un ancien pour se perfectionner. Ce projet va certainement se dérouler chaque année », a indiqué Jean Claude Kodja.

Ces ateliers ont pour but d'aider les artistes à se perfectionner, poursuit l'artiste, expliquant que « Le talent ne suffit pas, le talent ne peut que se propulser par un grand travail, sans le travail on ne peut rien faire ».

Le chorégraphe a remercié l'Institut français du Congo qui a un grand regard dans le développement et dans la visibilité artistique de la culture africaine particulièrement congolaise. car, reconnaît Jean Claude Kodja, « L'Institut français nous ouvre les portes, il a toujours mis sa main de partenariat auprès des artistes et encourage les jeunes talents ».

Il invite les chorégraphes à bien vouloir participer à ces ateliers afin de leur permettre d'avoir l'esprit de créativité. « Il faut transmettre aux autres des nouvelles créations et non des copies collées des créations qui existent déjà. La chorégraphie est une création qui demande une concentration, une inspiration, elle n'est pas une gesticulation mais plutôt l'interprétation d'un message », a-t-il dit.

Jean Claude Kodja présentera également au cours de ces ateliers sa nouvelle création en solo et en groupe. signalons que la participation à ces ateliers est gratuite.

Rosalie Bindika



Ken Press
Nettoyage Exotique

KEN PRESS

NETTOYAGE À SEC
LAVAGE RESPONSABLE
BLANCHISSERIE

Centre ville Boulevard Denis-Sassou-N'Guesso en diagonale des Dépêches de Brazzaville
Tél.: +242 05 596 78 52 / 05 718 16 39



blédina

souhaite une bonne rentrée à toutes les mamans !

Blédilait Croissance 3

Découvrez notre promotion de rentrée !

**OFFRE D'EMPLOI**

H-Teli Congo-Brazzaville
Annonce Numéro 001/09/2015

Date D'ouverture : 14 octobre 2015
Date De Clôture : 26 octobre 2015

La Société H-Teli Congo spécialisée dans le secteur des télécommunications recherche pour les besoins de son service un responsable Maintenance.

Le candidat retenu devra avoir une expérience professionnelle de 5 années au moins à un poste similaire et être titulaire d'un niveau Bac +5 en Electronique ou équivalent.

Il sera chargé de :
Gérer les équipements passifs des sites GSM, leur installation et leur maintenance selon les exigences et spécifications du client.

Etre l'interface auprès du client concernant la gestion des équipements passifs,
Elaborer le planning, gérer le re-fueling et faire le suivi de la maintenance
S'assurer du bon fonctionnement des équipements passifs et anticiper les correc-

tions produire les données nécessaires pour la commande des pièces de rechange, et la prévision des cas à résoudre ainsi que les éléments des facturations des services rendus au client

S'assurer de la régularité et de la qualité des rapports journalier, hebdomadaire et mensuel à produire.

Il doit avoir comme qualité, l'esprit d'équipe et du leadership, la capacité à travailler sous pression, le sens de l'organisation, de la rigueur, précision, du commandement. la maîtrise de la langue anglaise sera un atout, aussi bien qu'un permis de conduire.

Envoyer vos candidatures comprenant, lettre de motivation et curriculum Vitae au Directeur des opérations à ces adresses :
Felly.tshienda@alandickongo.com

Felly.tshienda@H-téli.com

Merci pour votre intérêt et Bonne Chance !

La Croix-Rouge française met en vente quatre véhicules d'occasion « en l'état » :



1/ Toyota Land Cruiser (HZJ 78L JMRS), 11 CV, moteur Diesel, année de construction 2005, année de mise en circulation 2006, kilométrage 296 642, sous douane - Prix minimum : 4 millions de F CFA

2/ Toyota Land Cruiser (HZJ 78L JMRS), 14 CV, moteur Diesel, année de construction 2004, année de mise en circulation 2005, kilométrage 149 140, dédouanée - Prix minimum : 4 millions de F CFA

3/ Toyota RAV4, 8 CV, moteur Diesel, année de construction novembre 2001, année de mise en circulation 2002, kilométrage 246 006, dédouanée - Prix minimum : 1,5 millions de F CFA

4/ FORD RANGER (SFE40), 10 CV, moteur Diesel, année de construction juin 2010, année de mise en circulation 2011, kilométrage 77 232, sous douane - Prix minimum : 6 millions de FCFA

Si vous êtes intéressé, merci de déposer une offre financière sous plis fermé avant le jeudi 22 octobre 2015 à l'attention de Madame Judith Bavoueza (c/o Croix-Rouge congolaise, 8 rue Lucien Fourneau, en face du ministère de la fonction publique) du lundi au vendredi entre 9h et 16h.

Les véhicules pourront être vus uniquement le samedi 17 octobre entre 9h et 14h (c/o Croix-Rouge congolaise, 8 rue Lucien Fourneau, en face du ministère de la fonction publique).

LEBENBAY

Immigration USA. Vivre. Travailler ou étudier aux USA. Loterie. Plus de 50.000 Visas disponibles grâce au diversity Visa (DV)

TEL/ 05 588 69 76 / 06 505 28 25

Adresse : Rond point- la coupole /59 rue Kimpanzou Mougali Mucodec

Date limite le 2 novembre 2015-.

NÉCROLOGIE

Mbetto Bahoulet Luthese Koko annonce aux parents, amis et connaissances que l'enterrement de leur mère Eugenie Abomi est prévu pour le vendredi 16 octobre. Voici le programme des obsèques:
9H: levée du corps à la morgue municipale de Brazzaville CHU
11H: recueillement au domicile familial, 1422, rue Mossaka à Ouenzé sur l'avenue du 753
12H: messe de requiem en l'église Sainte Marie de Ouenzé
14H: départ pour le cimetière privé Bouka
16H: fin de la cérémonie.

Rock Ngassakys, la famille Nguiet, les enfants Nguiet Isabelle, Nguiet Blandine, Nguiet Aima et Nguiet Ludovic ont la profonde douleur d'informer les parents, amis et connaissances du décès inopiné de leur fils, frère et oncle le nommé Nguiet Roger alias COMMISE. Décès survenu le samedi 03 octobre au CHU de Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au numéro 38 de la rue cité des seize, notamment à l'arrêt de bus du Marché Mikalou. La date des obsèques vous sera communiquée ultérieurement.



Maixent Malonga, agent de l'hôtel Ledger, a la profonde douleur de vous annoncer le décès de sa grande sœur, Clotilde Malonga, survenu le 5 octobre 2015 au Chu de Brazzaville à 21h00.

La veillée mortuaire est située au, n°23, rue Zola à Moukondo (arrêt Jean Serge Essou-ex Pharmacie).

L'inhumation a lieu le jeudi 15 octobre selon le programme ci-après :

9h00 : levée du corps à la morgue municipale

10h00 : recueillement au domicile

12h00 : messe en l'église Saint-Esprit de Mougali

14h00 : départ pour le cimetière familial à Loua (entrée Kombé)

16h00 : fin de la cérémonie.



Roger Koud, agent des Dépêches de Brazzaville, Antoine Mokoko, secrétaire general de la Cour constitutionnelle, Azas Albert Mbouala, conseiller au cabinet du maire de Brazzaville, Antoine Mban, chef de depot Sclog et famille ont le regret d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur mere, tante et grand-mère, Elise Ayimbuo, survenu le samedi 10 octobre 2015.

L'inhumation est fixée pour le vendredi 16 octobre.



ASSEMBLÉE NATIONALE

Élection ce jeudi des nouveaux premier vice-président et rapporteur

La Majorité présidentielle entend aligner les candidatures de Floribert Luhonge au poste de 1er vice-président et de Berocan Keraure à celui de rapporteur lors du vote de ce jeudi 15 octobre. Il s'agit de pallier les vacances créées à la suite des démissions de leurs anciens titulaires.

Cette démarche doit compter avec une candidature surprise de Thomas Henri Lokondo, un autre cadre de la MP, qui convoite aussi la vice-présidence de l'Assemblée nationale. Les démissions ayant engendré ces vacances émanent du premier vice-président et du rapporteur de cette institution qui a rallié leurs leaders du G7. Ces deux postes relevant du quota de la famille politique du chef de l'État, c'est de là que devront provenir logiquement les candidats éventuels. Ceux qui pensaient que cette question allait se régler en toute sérénité vont déchanter face aux difficultés liées à la gestion des ambitions au sein de ce regroupement politique. Pourtant connue pour sa cohérence et surtout pour le respect des consignes qui a toujours caractérisé ses membres face aux grands enjeux politiques, la Majorité risque de se présenter

aujourd'hui à l'Hémicycle avec deux candidats au poste de premier vice-président. Si au niveau du rapporteur, la candidature de Berocan Keraure (originaire de l'Ituri et médecin de profession) paraît recueillir un quitus général, il n'en est pas de même pour le poste de premier vice-président convoité par le député Henri-Thomas Lokondo. Ce dernier fait ainsi fi du choix présenté comme celui de l'autorité morale. En effet, il se susurre que le chef de l'État aurait plutôt jeté son dévolu sur Floribert Luhonge (ancien Procureur général de la République et originaire du Tanganyika) au poste de premier vice-président de la chambre basse.

Lors de la réunion des députés de la Majorité, tenue le mardi 13 octobre dernier sous la présidence d'Aubin Minaku, demande aurait été faite, séance tenante, à Henri Thomas Lokondo de se retirer au profit de Floribert Luhonge, candidat officiel de la MP. L'élu de Mbandaka dont la candidature avait été annoncée deux semaines avant, aurait opposé son refus de se plier à cette injonction estimant que le « mot d'ordre » de sa famille politique, en l'espèce, n'avait aucun fondement démocratique. « Depuis

longtemps, j'avais exprimé mon ambition de me porter candidat à ce poste de premier vice-président de notre chambre. Je ne pense pas y renoncer, sauf s'il y a une primaire au niveau de notre famille politique comme ce fut le cas au Sénat », a-t-il indiqué tout en se décidant de maintenir sa candidature contre le gré de la plate-forme. Et d'enfoncer le clou en ces termes : « Il est tout à fait normal que la MP aligne deux candidats à ce poste (...). Si Floribert Luhonge gagne, c'est la majorité qui gagne. Si moi, je gagne, c'est la majorité qui gagne. C'est comme ça que fonctionne une famille politique ».

À moins qu'entretemps, l'élu de Mbandaka revienne aux bons sentiments et renonce à sa candidature. Si non, cette disparité est une preuve supplémentaire du malaise qui gangrène depuis un certain temps, la famille politique du chef de l'État depuis la dissidence des membres du G7. Les députés de la Majorité ont par ailleurs reçu la consigne de maintenir à son poste Élisée Munembwe, le questeur de l'Assemblée nationale qui n'a pas rallié l'ARC, un des sept partis récemment exclus de la MP.

Alain Diasso

DANGER POUR LES ÉCONOMIES AFRICAINES

Croissance chinoise toujours en panne

Les projections du Fonds monétaire international (FMI) tablent désormais sur une croissance de 6,3% en 2016 de la Chine, soit le niveau le plus faible du géant asiatique depuis 25 ans.

La nouvelle préoccupe au plus haut point les économies africaines dépendantes dont celle de la RDC, le pays qui exporte jusqu'à 41% de ses produits miniers vers l'Empire du milieu. Le FMI vient donc de procéder officiellement à un abaissement de ses prévisions de croissance économique mondiale pour 2015 et 2016. À en croire l'institution de Bretton Woods, c'est le résultat du ralentissement chinois et de la dégradation de l'économie des autres grands pays émergents.

En rapport à la croissance de l'économie mondiale, elle ne dépassera pas les 3% cette année et touchera les 3,6% en 2016. « À chaque fois, c'est un repli de deux dixièmes de point par rapport aux estimations de l'été dernier ». Selon les experts du FMI, l'économie mondiale sera pénalisée par le ralentissement chinois. Si la Chine consomme

moins, les pays émergents et dépendants en ressentiront directement les effets sur les exportations des matières premières.

Pour le FMI, il y a une autre menace très sérieuse. Le changement attendu de la politique monétaire aux États-Unis d'Amérique risque de provoquer une accélération de la fuite des capitaux et une baisse des investissements. Face à cette conjoncture particulièrement difficile, les pays émergents dont le Brésil vont connaître une récession qui passera du simple au double cette année. Par contre, les prévisions du FMI restent inchangées dans la zone euro, en dépit des effets de la crise grecque et de l'impact de la crise des réfugiés en Europe.

En définitive, le FMI est formel sur le fait que l'économie mondiale restera médiocre au cours de l'année 2015, avec le taux le plus faible depuis 2008, soit 3,1%.

L'Asie émergente va demeurer la région la plus dynamique du monde.

La baisse de 2015 en Asie devrait donner lieu à une tendance à l'amélioration l'année prochaine.

Laurent Essolomwa

FFJ-Afrique dénonce l'arrestation arbitraire et le passage à tabac d'un reporter-cameraman

Pour cette ONG, les auteurs de voies de faits à l'encontre de ce professionnel des médias doivent être punis sévèrement conformément à la loi et leur punition devra également contenir un aspect pédagogique en vue de consolider la profession d'informer, qui est encore bien fragile en RDC.

Dans une communication du 13 octobre, l'association de défense et de promotion de la liberté de la presse en Afrique francophone basée en RDC, Freedom for journalist-Afrique (FFJ), a fustigé l'arrestation arbitraire et la détention illégale de Didier Kiku, reporter-cameraman de Tokomi Wapi ?, un magazine sociopolitique audiovisuel diffusé sur des chaînes de télévision émettant à Kinshasa.

Citant les informations qui lui sont rapportées par Eliezer Tambwe, journaliste indépendant et producteur du magazine, FFJ a noté que Kiku a été invité, le 09 octobre, à filmer l'école Iles située au quartier Ngafani, dans la commune de Selembao, au centre d'un conflit opposant des tiers à un certain Hyppolyte Mukiene, accusé d'avoir spolié l'espace où est construit l'établissement scolaire. Pendant qu'il filmait l'espace à l'origine du conflit, a expliqué FFJ, l'opé-

rateur de prise de vue a vu subitement surgir un groupe de deux personnes - dont l'une identifiée comme un élément de la police et frère cadet de Mukwene - qui l'ont immédiatement pris à partie et copieusement passé à tabac et en lui arrachant la caméra qu'ils ont cassée sur-le-champ.

Selon cette ONG, Didier Kiku a été arrêté et conduit manu militari à un commissariat de police puis au cachot localisé au commissariat du district de la Funa. « Il n'a pas été entendu sur procès-verbal mais a été directement mis aux arrêts. Arrêté à 11 heures, il a été relâché sous caution à 23 heures. Ceux qui l'ont tabassé ont aussi été arrêtés et l'affaire est actuellement portée devant la justice », a déclaré Eliezer Tambwe à FFJ.

Dans cette action, FFJ a regretté que ce caméraman soit empêché de faire son travail. « FFJ est en droit d'assister judiciairement ce professionnel des médias, empêché d'exercer librement



Radio Okapi/ Ph. John Bompengo

son travail », a déclaré le chargé d'assistance judiciaire à FFJ, Me Gérard Nkashama. La profession d'informer, a-t-il souligné, est bien fragile en RDC où des personnes se servent de leur position sociale

pour inquiéter le journaliste. Pour ce juriste, les deux hommes, auteurs de voies de faits, doivent être punis sévèrement conformément à la loi et leur punition doit également avoir un aspect péda-

gogique afin d'enseigner toute personne, qui sera tentée de se comporter comme les deux prévenus, sur les conséquences que ces actes peuvent entraîner.

Lucien Dianzenza

SANTÉ

Remise des équipements médicaux au centre Mabanga

Le centre de médecine mixte et d'anémie SS situé au quartier Yolo dans la commune de Kalamu est confronté au manque d'équipements médico-sanitaires. Lors de la visite du ministre de la Santé publique, le Dr Félix Kabange Numbi, dans cette formation médicale, le médecin directeur de cet hôpital, le Dr Jeanine Kimboko, a sollicité l'aide du Dr Félix Kabange Numbi pour doter cet hôpital des équipements nécessaires pouvant lui permettre de bien assurer la prise en charge des malades en général et des drépanocytaires en particulier.

Vingt-quatre heures ont suffi au ministre de la Santé publique pour honorer sa promesse faite au médecin directeur de cette formation médicale spécialisée dans la prise en charge des drépanocytaires, autrement dit des malades SS. Cet hôpital fait face à plusieurs difficultés, notamment le manque d'équipements.

Le Dr Félix Kabange Numbi s'en est bien rendu compte de la vétusté et du manque des matériels médicaux. Fidèle à sa parole, il a dépêché le mardi son directeur de cabinet adjoint pour remettre quelques équipements médicaux à cet hôpital qui joue un rôle non moins important dans la prise en charge des drépanocytaires.



Le médecin directeur du centre Mabanga réceptionnant symboliquement un extracteur d'oxygène

Parmi ces équipements, il y a des lits, d'extracteur d'oxygène.

Pour le directeur de cabinet adjoint du ministre de la Santé publique, en réagissant ainsi le ministre a tout simplement été saisi par le dévouement du médecin directeur de cette structure mé-

dicale. « Il s'est dit que votre travail doit être supporté et appuyé. C'est la raison pour laquelle il m'envoie vous remettre cet outil de travail. En son nom, je vous recommande de faire bon usage des ces équipements en les gérant en

bon père de famille pour le bien être de tous les malades », a-t-il dit.

Le médecin directeur du centre Mabanga, le Dr Jeanine Kimboko, a salué la promptitude avec laquelle le ministre de la Santé publique a réagi à sa requête. C'est ainsi qu'au nom de tout le personnel et de tous les patients, elle n'a pas tari des remerciements à l'endroit du ministre de la Santé publique : « je remercie le ministre pour ce geste de haute qualité en répondant aux besoins que nous lui avons exprimés. Nous avons donc eu raison de lui soumettre nos desiderata. Nous ne pouvons que lui souhaiter bonne continuité dans son travail ». Aussi faudra-t-il rappeler que lors de sa visite, le ministre de la Santé publique avait déclaré que le centre Mabanga sera régulièrement approvisionné en sang à travers le Centre national de transfusion sanguine.

Aline Nzuzi

L'UE toujours disponible quant à appuyer le processus électoral en RDC

En attendant le réaménagement du calendrier électoral et le plan de décaissement des fonds du gouvernement, cette instance européenne salue le travail accompli par la Ceni dans la préparation des élections libres, crédibles et transparentes attendues dans les prochains mois.

L'Union européenne est toujours disposée à soutenir le processus électoral en RDC. C'est en tout cas ce qui ressort de l'entretien que Michel Dumond a eu en début de semaine avec le président du Sénat Léon Kengo wa Dondo. La démission pour raison de santé de l'abbé Malumalu à

la tête de la Ceni ne modifie en rien l'intérêt que porte l'UE au processus électoral en RDC censé déboucher sur des élections libres, crédibles et transparentes telles que voulues par la communauté internationale.

Un appui financier conséquent de l'UE est, d'ores et déjà acquis en faveur notamment de l'organisation de la présidentielle et des législatives dans les délais constitutionnels. Dans un communiqué publié à la veille de l'audience accordée au Chef de la délégation de l'UE par Léon Kengo wa Dondo, cette institution continentale a déclaré attendre la publication du calendrier aménagé et le plan de décaissement par la Ceni avant d'ac-

tionner le mécanisme visant à financer les élections en RDC. Ceci passe également par le règlement de la succession de l'abbé Malumalu.

Dès que le nouveau président de la Centrale électorale sera connu, l'instance internationale promet de ne pas lésiner sur les moyens pour accompagner le processus électoral en RDC en termes d'appui financier. L'UE se dit également prête à apporter son concours pour permettre au gouvernement, dans le contexte électoral actuel, « d'assurer une plus grande ouverture de l'espace politique » en veillant au respect des droits de l'Homme et des libertés fondamentales.

Alain Diasso

EST DE LA RDC

Autorisation d'évacuation de plus de mille tonnes de cassitérite

Avec l'appui du président de la République, Joseph Kabila, les autorités du Nord-Kivu ont donné leur aval pour la sortie d'un stock résiduel de minerais. Il s'agit exactement de 1300 tonnes de cassitérite qui n'ont pu quitter le territoire provincial à la suite de la pression exercée contre les groupes armés jadis impliqués dans l'extraction des matières premières.

Selon les précisions de l'Agence congolaise de presse, une cérémonie symbolique a eu lieu le 13 octobre à Njingala, une cité située à 40 km au Nord de Walikale. L'idée était de lancer officiellement la sortie de cet important stock de minerais. Au-delà, une page se tourne pour cette province minière meurtrie qui a vu plusieurs de ses sites miniers pris d'assaut par des rebelles. Avec la fin de la guerre consacrant la victoire des forces armées sur les rebelles, le Nord-Kivu peut désormais renouer avec le développement économique. En effet, a révélé le gouverneur de province, Julien Paluku, « le Nord-Kivu est redevenu fréquentable et a pu avoir sa première chaîne de traçabilité lancée dans le territoire de Rubaya, dans le Masisi ».

Pour autant, il a fallu du temps pour faire sortir de nouveau des minerais. « La décision d'évacuer les 1300 tonnes est le résultat d'un plaidoyer du gouverneur de province appuyé par Joseph Kabila », a expliqué Julien Paluku. Le gouvernement provincial est revenu sur ce parcours du combattant pour libérer

les sites miniers de l'occupation anarchique. « Cet aboutissement heureux des démarches constitue une preuve de plus que les minerais du Nord-Kivu cessent progressivement d'être qualifiés des minerais du sang ou des conflits », a renchéri le ministre provincial des Mines, Anselme Kitakya.

Cette partie du territoire national est désormais dotée d'un centre de négoce à Isanga construit sur financement de l'Union européenne par le biais de l'OIM. Une telle démarche permet à coup sûr d'assurer une meilleure traçabilité du minerai extrait du Nord-Kivu. Mais les deux défis restants sont la qualification d'autres sites miniers jugés actuellement assainis ainsi que la réhabilitation des routes d'évacuation des minerais sur Goma. Dans la région de Bisie mondialement reconnue pour le cassitérite, il y a eu sept sites miniers validés. On a appris également que la Monusco a apporté son appui logistique pour assurer l'accompagnement de la RDC en matière de traçabilité des minerais.

Laurent Essolomwa

VIE DES CLUBS

CSM réussit sa première saison au championnat de Kisangani

Après une première saison de tonnerre en deuxième division, la formation de CSM est entré par la grande porte au championnat de l'Entente de football de Kisangani dans l'ex-province orientale. Son promoteur, Esaïe Moke Filo, nourrit de grandes ambitions pour cette jeune formation qui veut se faire une place au soleil.

C'est un club nouveau venu dans le championnat de football de la ville de Kisangani dans l'ex-province orientale aujourd'hui découpée en quatre provinces. La formation de CSM (Congo Service Maintenance) ambitionne de se faire une place dans la cour des grands au niveau de la ville où l'on retrouve des clubs comme Malekesa, Nika, Makiso, Monama, etc.). Fils du terroir, Esaïe Moke Filo

-qui est cadre au sein de l'entreprise CSM spécialisé dans la construction des routes et le gardiennage- est le promoteur de club. Fervent sportif, il a tenu, à travers cette équipe de football, à prendre part à l'encadrement de la jeunesse de Boyoma Singa Mwambe.

Le club s'est affilié l'Entente de football de Kisangani, faisant ses premiers pas en deuxième division. Après juste une saison 2014-2015, la formation de CSM a terminé premier, accédant ainsi à la division d'élite du football de l'ex-chef-lieu de l'ex-province orientale. Et à la fin de la saison passée, CSM a marqué le football boyomais, en pointant à la quatrième position pour sa première saison dans la cour des grands de la ville. Un résultat qui a satisfait son président Esaïe Moke qui, cependant, n'entend pas s'arrê-

ter là. Lors de l'assemblée générale ordinaire du club, il a pris l'option de changer le nom du club, tout en gardant le même sigle. Ainsi, CSM est devenu « Christ Sauveur du Monde », avec l'ambition de faire mieux que la saison passée.

Esaïe Moke prend pour modèle la formation du CS Don Bosco de Lubumbashi et le FC MK de Kinshasa, deux jeunes clubs qui ont réussi à s'affirmer au niveau national, jusqu'à participer aux compétitions africaines interclubs. Il se dit aussi ouvert aux transferts des joueurs, préférant cependant céder ces athlètes directement aux clubs étrangers. On apprend d'ailleurs que l'attaquant et renard des surfaces du club, Decco, qui s'apprête à passer un test en décembre dans un club en Europe.

Martin Engimo

ALIMENTATION ET SANTE

La conservation des aliments par le froid

Le froid est l'une des méthodes de conservation de nos aliments frais. Depuis les temps antédiluviens, dans les pays froids, on conserve les denrées alimentaires dans la glace. Cette pratique est devenue courante car il y a un peu plus d'un siècle déjà qu'on sait « produire le froid ». Du coup, la conservation par cette méthode s'est considérablement développée.

Combien de méthodes de conservation par le froid utilise-t-on ?

On distingue très nettement trois méthodes : la réfrigération, la congélation et la surgélation. La réfrigération est très utilisée par les familles et aussi par les industriels alimentaires. Les températures oscillent le plus souvent entre -1 et + 8 voire + 10 degrés Celsius. À ces températures il est possible d'obtenir une diminution de la multiplication des microbes, ainsi qu'un ralentissement des réactions chimiques de dégradation des aliments en rapport à l'action de certaines enzymes. Mais pour autant, si la plupart des germes ne se développent plus, il y en a qui sont capables de survivre et de rentrer en activité par la suite lorsque les conditions redeviennent favorables. Parmi eux on compte malheureusement des microbes dangereux comme les *Listeria* et les *Yersinia*. La réfrigération ne permet donc qu'une conservation de quelques jours à quelques semaines. Le phénomène est aggravé lorsque le réfrigérateur, mal réglé, connaît une montée en température.

La congélation est une technique de conservation extrêmement utile et d'ailleurs très utilisée de nos jours. Cette méthode est plus que centenaire puisqu'un français, Charles Tellier, l'utilisa déjà dès 1876. La congélation apporte un froid plus poussé que la réfrigération car la température obtenue tourne autour de -18 ou -20 degrés Celsius. Le développement microbien est stoppé et les réactions de dégradation sont ralenties ou même arrêtées. La surgélation est une méthode particulière de congélation qu'on appelle d'ailleurs parfois « congélation ultra-rapide ». Cette méthode ne s'applique qu'à des denrées de faible volume. Les microbes ne se multiplient plus et les réactions chimiques sont totalement ralenties. De ce fait, les produits surgelés peuvent être conservés longtemps, très longtemps, plusieurs mois, si l'on ne rompt pas la chaîne de froid.

Quelle est la méthode qui préserve le mieux la qualité des aliments ?

Il est évident que le choix de la conservation par le froid dépend de la nature de l'aliment et du temps durant lequel on veut le conserver. En principe, tous les produits frais (légumes, fruits, viandes, poissons...), les produits prêts à l'emploi et les semi-conserves ainsi que les produits pasteurisés et stérilisés après ouverture, peuvent être conservés par réfrigération. Le choix et les conditions d'utilisation des différentes méthodes d'une part, la nature des aliments pour une préservation et une qualité optimale des produits conservés d'autre part, seront abordés ultérieurement.

Par Ange KOUNKOU,

Président de l'Association pour la promotion des industries agroalimentaires au Congo (APIAC)

Le Congolais Axel Berly Laurel Gambou, prêt à contribuer pour le devenir de son pays

L'étudiant en doctorat à l'université de Québec à Montréal au Canada, meilleur prix de doctorant congolais pour l'année 2013-2014, Axel Berly Laurel Gambou s'est ainsi exprimé à l'occasion d'une interview qu'il a accordée aux Dépêches de Brazzaville lors de son séjour à Pointe-Noire.

Les Dépêches de Brazzaville (L.D.B.) : Le 1er octobre dernier à Paris, l'Office de gestion des étudiants et sta-

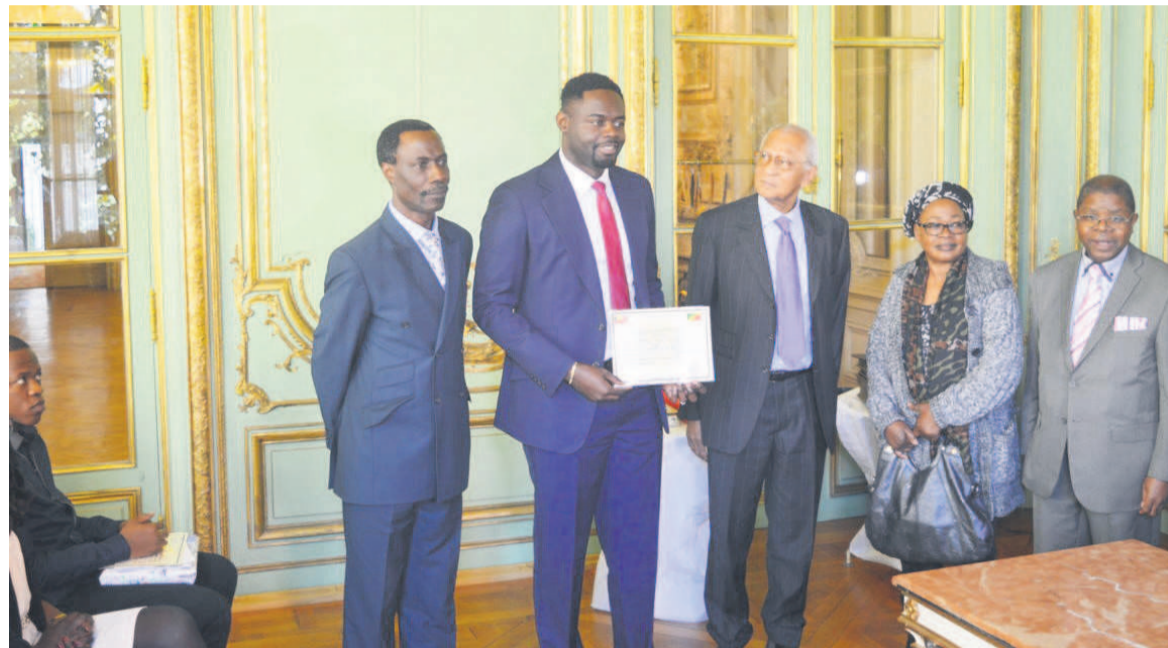
mérite, quel message adressez-vous à l'égard d'autres étudiants Congolais de la diaspora et ceux qui évoluent au pays ?

A.B.L.G. : Mon souhait est que tous les futurs jeunes cadres congolais poursuivent avec ardeur et efficacité leurs cursus universitaires en vue de faire honneur au pays. Pour cela le plus important, c'est d'apprendre toujours apprendre lorsqu'on est encore en train de réaliser sa trajectoire scolaire et son cursus

leur intégration socio-professionnelle dès leur retour au pays.

LDB : En tant que fils du pays, qu'entendez-vous mettre à la disposition de la nation, pour que le pays vous soit reconnaissant ?

A.B.L.G. : En ma qualité de professionnel en physique et chimie dans les domaines du stockage de l'énergie, la corrosion, l'électrochimie, c'est avec honneur et plaisir que je souhaiterai apporter ma pierre à l'édifice par rapport à ma spécialité, tout ceci en fon-



Axel Berly Laurel Gambou avec son prix à côté de l'Ambassadeur du Congo en France Henri Lopes photo Adiac

giaires congolais (OGESC) en partenariat avec la compagnie aérienne Ecair, vous ont distingué comme meilleur prix de doctorant congolais pour l'année 2013-2014. Qu'est ce que représente pour vous cette distinction ?

Axel Berly Laurel Gambou (A.B.L.G.) : En tant que Congolais cela constitue une grande joie et une grande fierté pour mon pays d'autant plus que c'est pour une première fois que cela se passe. Mais ça ne signifie pas que d'autres étudiants congolais, tant aujourd'hui que ceux des années précédentes n'ont pas été plus méritants.

LDB : Conformément à ce

universitaire, car cela permettra aux jeunes d'acquérir d'énormes connaissances et compétences pour que ces acquis soient mis au profit de l'émergence de notre pays, le Congo.

LDB : Que dites-vous à l'endroit de certains jeunes congolais qui envisageraient d'étudier sous d'autres cieux, mais qui sont parfois limités par des difficultés financières ou administratives ?

A.B.L.G. : L'Etat devrait davantage multiplier l'octroi des bourses aux meilleurs étudiants en vue de faciliter les études des apprenants congolais y compris ceux issus des milieux sociaux défavorisés et par la suite être capable d'assurer en même temps

tion des occasions qui me seront accordées. Exemple, intervenir sur l'éclairage public et peut être palier certains dysfonctionnements constatés pendant mon séjour dans la capitale économique.

LDB : Votre dernier mot ?

A.B.L.G. : C'est d'abord de prôner la paix pour mon pays, car cela permettra à de nombreux jeunes congolais d'exceller dans n'importe quelle bonne initiative, et ensuite remercier mon directeur de recherche qui a su me proposer un thème en accord avec les problématiques de notre pays, me permettant ainsi d'obtenir ce prix.

Propos recueillis par Faustin Akono

Les bus de la STPU chaleureusement accueillis par la population

Depuis le début de la semaine, les bus de la Société de transport public urbain (STPU) circulent à travers les différentes artères de la ville océane pour le plus grand plaisir des citoyens. La joie des Ponténégrins traduit leur lassitude face au phénomène de demi-terrains pratiqués par les transporteurs privés.

Les six arrondissements de Pointe-Noire sont desservis de 5 heures du matin à 20 heures. Les populations qui, jadis, étaient habituées à se plier aux caprices des transporteurs privés narguant parfois les usagers, manifestent leur satisfaction; une manière de dire « Fini le calvaire ». soit ! « C'est pour nous comme une dé-

livrance qui ne dit pas son nom car vous ne pouvez pas imaginer quelle joie nous éprouvons avec la mise en service de ces bus. Avant, il était impossible pour un habitant vivant à Patra dans le 6e arrondissement Ngoyo d'arriver au port sans être sommé par les contrôleurs des bus de payer des trajets fractionnés à sa guise. Les habitants vivant Ngoyo ou à Mongo Kamba par exemple étaient dans l'impossibilité d'arriver au port sans avoir été contraints de payer trois fois le montant de 150 Frs. Maintenant sur ces trajets, pour un ticket de 150 frs, on arrive à destination », a témoigné Claude, habitant Ngoyo La plaine.



Un bus de la STPU en stationnement/crédit photo Adiac

Toutes les artères ne sont pas encore desservies mais la satisfaction des populations se lit déjà sur leur visage avec cette prière

adressée aux autorités municipales et nationales d'achever les travaux sur les voies principales non encore bitumées pour que

les six arrondissements soient desservis avec efficacité.

Hervé Brice Mampouya

JOURNÉE FIFA

Les Diables rouges dominent les Écureuils

Pour son premier match à Brazzaville, Thievy Bifouma a inscrit un doublé permettant ainsi aux Diables rouges de s'imposer 2-1 face aux Écureuils du Bénin en match comptant pour la journée FIFA.

Le match était un véritable test pour les poulains de Claude Le Roy avant d'aborder le match du novembre contre l'Éthiopie, comptant pour le premier tour des éliminatoires de la Coupe du monde Russie 2018. Devant les Écureuils, les Diables rouges ont montré leurs limites dans l'animation offensive. Techniquement, les Écureuils ont été au-dessus des Diables rouges. Les Congolais ont souffert pendant le premier quart d'heure du match sans se plier face aux assauts des attaquants béninois.

Steve Mounié allume la première mèche sur un coup franc. Son tir tendu de près de 30m oblige Christoffer Mafoumbi à se détendre pour enrayer le danger. C'est contre le cours du jeu que Thievy Bifouma donne l'avantage aux Diables rouges. Lancé en profondeur, le buteur congolais exploite sa pointe de vitesse, laissant derrière lui trois défenseurs béninois avant d'ajuster le gardien Fabien Farnolle à la 21e minute. Prince Oniangué avait la balle du break mais dévisse son tir.

La deuxième mi-temps com-

mence comme la première minute. Jodelle Doussou seul au second poteau peut s'en vouloir après le coup franc bien tiré par Lazadi Fousseni. Sa reprise de tête passe légèrement au-dessus des buts de Mafoumbi à la 48e minute. Jacques Bessan va lui aussi manquer de réussite à la 62e minute devant Mafoumbi. Ce n'était qu'une partie remise pour lui. Puisqu'à la 78e minute l'attaquant va retrouver le sourire. Stéphane Sessegnon fait le plus dur devant Mafoumbi qui était venu à sa rencontre. Jacques Bessan qui a suivi a su redresser le ballon dans la lucarne pour rétablir l'équilibre à un partout. C'est le moment choisi par Claude Le Roy pour lancer Kader Bidimbou. Buteur face au Gabon le 10 octobre à Pointe-Noire, l'attaquant des Fauves du Niari est passeur sur le deuxième but de Bifouma à la 89e minute. Le joueur de Grenade a inscrit le but de la victoire dans un angle compliqué. Notons que bien avant ce but, le joueur béninois Badarou Nana avait été suspendu pour cumul de cartons jaunes.

C'est la première fois après le match aller contre le Soudan, comptant pour les éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations Guinée Équatoriale 2015 que les Diables rouges de Bifouma s'imposent à domicile. Au grand bonheur de Claude Le Roy.



Thievy Bifouma signe un doublé pour son premier match à Brazzaville (Photo Kwamy)

« Chapeau aux joueurs ! Une fois de plus ils sont venus à un but partout à quelques minutes de la fin. On a réussi à trouver des ressources morales pour gagner ce match. Cette équipe est formidable. De temps en temps on prend des buts mais quand on additionne le nombre des victoires depuis deux ans, on est passé de plus d'une centième de places dans les quarantièmes. On était 29e au classement CAF, là on est huitième. Nous sommes en tête de la poule de la Coupe d'Afrique des nations. Maintenant on a deux matches très importants contre l'Éthiopie », a déclaré Claude Le Roy

avant de poursuivre : « Il y aura encore des joueurs qui viendront nous rejoindre pour l'Éthiopie. On pense à Delvin absent aujourd'hui pour cause de blessure. Mais on a vu que nous avons de jeunes joueurs qui ont de la qualité. Le plus important, c'est se qualifier pour la phase finale de la CAN et puis rêver la Coupe du monde. Pour ce faire, il faut battre l'Éthiopie, les 13 et 17 novembre. À Addis Abeba, c'est à 200m d'altitude, ça peut être un match très compliqué. » Et à Stéphane Sessegnon, le joueur du Bénin d'ajouter : « C'était un bon match des deux côtés. Je pense que nous avons

péché à la fin du match sur carton rouge et après on savait que cette équipe congolaise avait son public derrière elle. Il a soutenu les Diables rouges et nous avons payé cash. Mais je pense que notre équipe a su répondre surtout en deuxième mi-temps car nous avons bien gardé le ballon. Nous avons mérité de revenir au score même si après nous avons pris ce deuxième but qui nous fait mal. Cette équipe du Congo n'a pas démerité. Elle s'est appuyée sur un Thievy Bifouma que je connais bien et qui était aujourd'hui encore exceptionnel par rapport à ses qualités. »

James Golden Eloué

FOOTBALL

Etoile du Congo ne perdra pas sa place en Ligue des champions

Le comité directeur du club stelliens, dirigé par Hamadi Baba, a versé aux avocats de la Fécofoot et de Cara la somme de 4000 francs Suisses soit 4.800.000 FCFA suivant la décision du Tribunal Arbitral de Sports (TAS). L'équipe conserve donc sa place en Ligue africaine des champions. Explications...

Le communiqué final de la dernière assemblée générale ordinaire de la Fédération congolaise de football (Fécofoot) soulignait, à grand trait, que l'Etoile du Congo était qualifiée à la Ligue africaine des champions sous réserve pour la saison 2015-2016. L'équipe devrait alors se mettre en conformité avec le TAS sinon elle serait remplacée par une autre équipe de Brazzaville pour représenter le Congo dans cette compétition africaine en compagnie de l'AC Léopards de Dolisie.

« S'agissant de la participation de l'Etoile du Congo à la Ligue des champions, je me ferais violence, si je n'insistais pas, pour ce club, la nécessité de se mettre en



conformité avec le Tribunal arbitral des sports. Dans la négative, son remplacement par l'équipe classée troisième du championnat national

Ligue 1 (Jeunesse sportive de Talangaï ou à défaut) serait automatique », avait déclaré le président de la Fécofoot Jean Michel Mbono à l'occasion.

L'Etoile du Congo crédit photo Adiac

Aujourd'hui les Stelliens peuvent dormir la main sur le cœur. Leur président Hamadi Baba, avec le soutien de l'ensemble du comité directeur du

club, a débloqué la somme de 4000 francs Suisses soit plus de 4 millions de FCFA exigée par le TAS. Un versement qui s'est fait dans les délais puisque selon le tribunal international en charge des questions de Sports l'Etoile du Congo était obligée de s'acquitter de cette dette avant le 15 octobre 2015. C'est chose faite.

En rappel, la situation pour laquelle l'Etoile du Congo était sommée par le TAS de payer cette somme n'est autre que le contentieux Etoile du Congo-Fécofoot-Cara sur la demi-finale de la Coupe du Congo 2014 à Sibiti. Les Stelliens avaient porté plainte. Ils ont perdu le procès et donc enjoins de payer 4000 francs suisses aux avocats de la Fécofoot et de Cara. Maintenant que le problème avec le TAS est résolu, l'Etoile du Congo a désormais les yeux rivés sur la Ligue africaine des champions. L'équipe a débuté les entraînements et poursuit le recrutement des joueurs pour étoffer son ossature.

Rominique Nerplat Makaya